



AVIS D'UNE RÈGLE

PROJET DE MODIFICATIONS MODIFIANT LA NORME CANADIENNE 31-101 – *RÉGIME D'INSCRIPTION CANADIEN*

Le 20 juillet 2006, le ministre de la Justice a donné son consentement au Projet de modifications modifiant la règle ci-dessous, qui entre en vigueur le 1 août 2006 :

- Projet de Modifications modifiant la Norme canadienne 31-101 – *Régime d'inscription canadien*